



Le lundi 15 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Participez à votre Conseil de quartier!

La mairie du 19^e invite les habitant.e.s à rejoindre le Groupe d'animation de leur Conseil de quartier et lance un appel à candidatures.

《Avec Mahor Chiche, adjoint à la démocratie locale, et l'ensemble des élu.e.s délégué.e.s de quartier, nous appellons chaque citoyen.ne qui souhaite s'engager pour son quartier à s'investir dans son Groupe d'animation.

C'est avec vous que le 19^e avance!

François Dagnaud Maire du 19°

Contact presse:

Sandra CARVALHO Chargéede communication sandra.carvalho@paris.fr 01.44.52.28.39

Plus d'infos:

www.mairie19.paris.fr facebook.com/mairie19 @paris19e Le 19^e arrondissement fait le choix de la démocratie participative pour impliquer davantage les habitant.e.s.

Espace paritaire d'information, de dialogue et force de proposition, le Conseil de quartier permet à chaque habitant.e d'être à l'initiative, de s'informer des décisions locales et d'intervenir dans leur élaboration.

Le Groupe d'animation mène des projets et organise de nombreux évènements : balades urbaines, fêtes de quartier, réunions publiques sur des sujets d'actualité locale, groupes de travail thématiques, accueil des nouveaux-elles habitant.e.s, et propose des projets dans le cadre du Budget Participatif...

En 2016, plus de 20 réunions publiques et 19 fêtes de quartiers ont été organisées ou soutenues par les Conseils de quartier. Leur rôle dans le Budget Participatif est moteur : l'arrondissement arrive toujours dans le trio de tête pour le nombre de projets déposés et/ ou le nombre de votants.

Le 19^e compte 11 Conseils de quartier, rejoignez le vôtre!

Chaque Conseil de quartier est composé sur une base paritaire H/F comme suit : 11 habitant.e.s tiré.e.s au sort suite à candidature, qui désignent par la suite 10 représentant.e.s des « forces vives » : associations, acteurs locaux sociaux , éducatifs, culturels ou économiques... Un.e délégué.e, désigné.e par le Maire parmi les élu.e.s du Conseil d'arrondissement, est associé.e à un quartier.

Les candidatures* pour rejoindre son Groupe d'animation sont à déposer avant le 27 janvier, par courrier à :

Bureau des Conseils de quartier – Cabinet du Maire 5/7 place Armand-Carrel 75019 Paris

Ou sur internet via le site de la Mairie du 19^e : mairie19.paris.fr

Tirage au sort public le samedi 3 février à 12 h en salle du Conseil de la Mairie du 19e.

*Ouvert dès 16 ans à tou.te.s celles et ceux qui habitent ou exercent une activité dans le 19e.